

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

18 Juin 1873.

LETTRE DE M. PASCAL.

Paris-Journal a reçu la lettre suivante :

Monsieur,

En présence des attaques, plus intéres-
sées peut-être que passionnées, dont j'ai été
l'objet à l'occasion de la dépêche du 4 juin,
je crois pouvoir aujourd'hui, sans manquer
à la réserve qui m'était imposée, dire ici,
puisque la tribune me fait défaut, quelle est
la pensée qui m'a inspiré.

J'écarte tout d'abord avec dédain l'inter-
prétation déloyale du mot *prix*, souligné
par les interruptions préméditées. N'a-t-on
pas compris, en admettant le sens qu'on a
tenté de lui donner, que ce n'est pas le gou-
vernement qui aurait cherché à acheter le
concours de la presse; c'est la presse qui
aurait payé aux enchères le concours du
gouvernement. On n'abuse pas ainsi de la
crédulité publique.

Ce point écarté, il reste dans la dépêche
une pensée nette, réfléchie, qui peut effra-
roucher la pudeur de la presse radicale,
mais que j'ai le courage de maintenir tout
entière.

Oui, j'ai cru que mon devoir était de don-
ner aux préfets l'ordre d'entrer, sans tar-
der, en relations avec la presse conserva-
trice et de lui fournir les communications
loyales qui peuvent l'éclairer. Le projet de
créer en province une presse officieuse était
si loin de mon esprit, que je recommandais
de s'adresser à tous les journaux, quelle que
fût leur nuance, et que, par un mot dont on
a abusé, je désignais même ceux qui, dans
un sentiment gouvernemental exagéré, s'é-
taient laissés insensiblement glisser jus-
qu'aux plus funestes alliances.

J'ai entendu dire : « Ces choses-là, on les
fait, mais on ne les écrit pas. » J'en de-
mande pardon aux habiles : ce que je fais,
je le dis et je l'écris.

Quoi ? nous assisterions inertes et désar-
més à l'organisation formidable du parti ra-
dical ! Servi par une presse docile, qui se
modère ou s'exalte au moindre signe de ses
chefs, ce parti se prépare, avec un person-
nel constitué de longue main, à la grande
lutte où se jouera le sort du pays, et le mi-
nistère du 25 mai, qui a pris la direction
des affaires au nom du parti conservateur,
aurait gardé à l'égard de la presse conserva-
trice « une neutralité indifférente ! »

Quant à moi, j'aurais cru manquer à tous
mes devoirs, si, dès les premiers jours, je
n'avais pas dit aux journaux conserva-
teurs : « Nos informations, nos conseils,
ne vous feront pas défaut, nous sommes
là ! »

Il faut avoir vu, monsieur le rédacteur,
comme il m'a été donné de le voir, à quel
point le parti conservateur était désagrégé
depuis quelque temps, pour être convaincu
de la nécessité d'une réorganisation immé-
diate de toutes les forces sociales.

Voilà toute la pensée de cette dépêche, et
je m'honore qu'elle m'ait valu les violences
du parti radical.

J'ajoute, en terminant, qu'aucune contra-
diction n'existe entre ma conduite et ce que
j'ai écrit dans d'autres temps sur les néces-
sités de la situation. J'avais l'honneur de
me trouver le 24 mai à côté de l'illustre Ma-
récchal auquel l'Assemblée nationale vient de

confier le pouvoir, quand sa main loyale
écrivait cette première dépêche qui déclarait
au pays qu'aucune atteinte ne serait portée
aux institutions qui nous régissent.

C'est sur ce terrain que nous sommes
placés pour pratiquer la politique énergique
dont la France attend impatiemment les ef-
fets, et à laquelle je suis resté et je resterai
fidèle.

Agréer, monsieur le rédacteur, l'assu-
rance de mes sentiments les plus distingués.
E. PASCAL.

Chronique générale.

On lit dans l'Assemblée nationale la nouvelle
suivante, que nous reproduisons sous ré-
serves :

« Malgré les instances des notabilités du
parti bonapartiste, le prince Napoléon pro-
longe son séjour à Paris et reçoit beaucoup
de visites. Si elles devaient prendre un ca-
ractère de nature à fixer l'attention du gou-
vernement, nous croyons savoir que le ma-
récchal-président n'hésiterait pas à demander
à la Chambre les pouvoirs nécessaires pour
obliger le prince Napoléon à quitter le terri-
toire français. »

Le Président de la République a reçu hier
le nouvel académicien, M. Littré, qui lui a
été présenté par le bureau de l'Académie.

Il est question de créer au ministère de
l'intérieur une direction du personnel et un
secrétariat général. Le secrétaire général se-
rait chargé des questions relatives à la pres-
se et à l'administration.

Les bruits de remaniements ministériels
sont de nouveau démentis.

Le comte de Saint-Vallier est attendu à
Paris.

La nouvelle que les Prussiens auraient
annoncé officiellement qu'ils commenceraient,
le 25 juin, l'évacuation de Belfort, ne paraît
pas exacte, dit l'agence Havas.

Mais, d'après le *Journal de Belfort*, les
prétudes de l'évacuation ont commencé lun-
di par l'enlèvement des canons français dé-
posés à l'arsenal. Quelques jours auparavant,
des prolonges transportaient à la gare
des projectiles creux et pleins, également
d'origine française.

Les plus incrédules peuvent se convain-
cre aujourd'hui que la convention ne conte-
nait aucune réserve en faveur du matériel
de la place, lequel aurait pu être détruit et
sauvé des mains de l'ennemi.

On annonce que le *Journal de Seine-et-Oise*,
organe bonapartiste publié à Versailles,
supprimé par M. Thiers, ne tardera pas à
recevoir l'autorisation de reparaitre.

Nous lisons dans la *Patrie* :

« On sait que la commission de l'Assem-
blée chargée de réviser les lois sur la Lé-
gion-d'Honneur avait, dans son projet, in-
troduit une disposition en vertu de laquelle
le grand conseil de l'ordre aurait le droit de
statuer sur toutes les propositions de déco-
rations faites par les ministres au chef de

l'Etat. Cette disposition ayant soulevé les
plus vives réclamations sous le ministère de
MM. de Cisse, Pothuau et Dufaure, la com-
mission a cru devoir y renoncer; mais elle
veut lui en substituer une autre qui laisse-
rait au conseil le droit de donner son avis
motivé sur chaque présentation.

Le nouveau ministre de la justice a dé-
claré, au nom du gouvernement, qu'il ne
saurait l'admettre, attendu que les membres
élus d'un conseil ne peuvent être appelés à
discuter les titres des candidats et apprécier
la valeur des propositions des ministres,
seuls responsables de toutes les nominations
comme des omissions. »

La commission du budget n'a pas encore
été avisée du jour où le ministre des finan-
ces pourra lui donner les explications né-
cessaires sur le budget des recettes tel qu'il
a été dressé par son prédécesseur. Il ne pa-
rait pas, en conséquence, que le budget
puisse être discuté cet été. On croit que l'As-
semblée se prorogera, vers la fin de juillet,
après avoir voté la loi de réorganisation de
l'armée et la loi municipale.

Nous lisons dans le *Bien public* :

« Non contents d'avoir renversé M.
Thiers, les journaux de la coalition répandent
sur son attitude, sur son intervention
dans les affaires du pays, les bruits les plus
erronés. C'est ainsi que le *Gaulois*, le *Figaro*
et plusieurs autres journaux ont affirmé,
avec des détails très-précis, que c'est M.
Thiers qui a fait connaître la circulaire de
M. Pascal. La bonne foi de nos confrères a
été surprise. »

« Ceux qui leur ont donné ce renseigne-
ment et ces détails ont commis un indigne
mensonge. Nous sommes à même d'affirmer
et nous affirmons de la façon la plus pé-
remptoire, que M. Thiers n'a eu connais-
sance de cette circulaire que par le compte-
rendu de la séance de l'Assemblée publié
par les journaux du soir. »

A ce démenti, le *Gaulois* réplique :

« Nous pourrions répondre au *Bien public*
qu'il nous suffit de lui voir démentir en ter-
mes si inconvenants une nouvelle désagréa-
ble à son patron pour que nous lui trou-
vions, nous, un parfum exquis de vérité. »

« Notre bonne foi, cher confrère, n'a pas
été surprise, c'est bien plutôt la vôtre, avec
laquelle M. Thiers continue à jongler,
comme par le passé. »

« Demandez un peu à M. Barthélemy
Saint-Hilaire ce qu'il pense de votre démenti.
Lui et M. Thiers doivent bien en rire ! Je ne
m'occuperai pas du témoignage de M. Gam-
betta, une nouvelle ficelle que M. Thiers
fera mouvoir à son moment ; ceci n'est pas
encore de l'histoire. »

L'Institut, réuni en assemblée générale,
a procédé à l'élection de deux membres
du conseil supérieur de l'instruction publi-
que, en remplacement de MM. Patin et
Beulé, démissionnaires.

Ont été élus : M. Nisard, de l'Académie
française, en remplacement de M. Patin ; M.
Delaborde, de l'Académie des beaux-arts, en
remplacement de M. Beulé.

La commission d'enquête sur les actes
du gouvernement de la défense nationale a

entendu la lecture du rapport de M. Cha-
per sur les opérations militaires du siège de
Paris.

M. Lambert de Sainte-Croix a dû lire son
rapport concernant l'élection de M. Turigny.
En raison de manœuvres électorales du ca-
ractère le moins déguisé et qui viciaient com-
plètement le résultat du vote, le rapport de
M. Lambert de Sainte-Croix conclut à l'an-
nullation de l'élection.

L'impératrice de Russie, venant d'Italie,
est arrivée dimanche matin à Lyon. Elle
voyage incognito et est accompagnée seule-
ment du prince Orloff, ambassadeur de
Russie à Paris.

Une dépêche de Saint-Jean-Pied-de-Port
confirme l'arrivée en France de Figueras ex-
chef du pouvoir exécutif en Espagne.

Plusieurs correspondances annoncent
que M. Ranc n'a pas encore quitté Paris.
Ses amis prétendent que l'ancien préfet de
police du 4 Septembre est décidé à courir les
risques du procès devant le conseil de
guerre. Mais cette affirmation paraît être le
résultat d'un mot d'ordre. Le comité de la
rue Grôlée aurait ordonné à M. Ranc de res-
ter à Paris et de ne pas reculer devant les
chances d'une condamnation. Cette nouvelle
injonction du mandat impératif paraît de-
voir être médiocrement goûtée par le nou-
veau député du Rhône.

Dans le cas où les défenseurs de M. Ranc,
dans le sein de l'Assemblée, feraient un
crime au général de Ladmirault de n'avoir
pas poursuivi leur client depuis deux ans,
l'honorable gouverneur de Paris est parfaite-
ment décidé à raconter par le menu l'his-
torique de ses relations avec M. Thiers à ce
sujet. Ce récit sera édifiant, nous n'en dou-
tons pas. Il ressortira manifestement de cet
exposé que M. Thiers, et M. Thiers seul,
s'est opposé aux poursuites, en dépit des
efforts de l'autorité militaire secondée par
la majorité de l'Assemblée.

Le *Courrier de Lyon* nous donne ce bel
exemple des fruits de l'éducation laïque :

« Lundi dernier, dit-il, vers quatre heu-
res de l'après-midi, dans le trajet de Collon-
ges à Lyon, une troupe de soixante jeunes
filles environ, conduite par une ou deux ins-
titutrices, est venue s'abattre en criant, en
chantant, sur l'un des bateaux à vapeur les
Guêpes. »

« Rien qu'à voir les enfants, le désordre
de leur toilette et même l'état d'ébriété dans
lequel se trouvait un grand nombre d'entre
elles, on reconnaissait une de ces écoles,
trop libres apparemment, dont le 4 septembre
nous a gratifiés, elles venaient sans doute
d'assister à une nouvelle fête des écoles. »

« L'une d'elles dit à une de ses camara-
des qui lui enlevait son chignon :

« — Ch...gne ! veux-tu-finir !
« D'autres s'exprimaient plus librement
encore. »

« Une des plus jeunes, à qui une dame
demandait si à l'école on apprenait le caté-
chisme, fit cette réponse :

« — F.... non ; on nous apprend mieux
que ça, on nous fait chanter des chansons. »

La belle société que promettrait à la France l'instruction obligatoire donnée sur ce pied à tous les petits enfants ! C'est donc pour les apprendre à lire dans le *Père Duchêne* que M. Sauvestre et ses pareils se remuaient naguère avec tant d'ardeur pour fonder partout des écoles sur le modèle de celles de Lyon ! Nous n'en faisons pas compliment à ces tristes zéloteurs.

Nous lisons dans le *Courrier de la Gironde* :

La femme de Don Carlos est arrivée à Bordeaux, dans la nuit de samedi à dimanche, avec plusieurs dames de sa suite. Elle est aussitôt repartie pour le château de Tartiffume, près Bègles, où M^{me} la vicomtesse de Cursay (née de Carayon-Latour) lui a donné l'hospitalité. C'est sous le nom de duchesse de Madrid qu'elle réside dans cette contrée.

Aucun nouveau détail sur la catastrophe du ponton de Bacalan. Aucun autre cadavre n'a encore été rejeté par la rivière.

Le nombre des victimes s'élève jusqu'à présent à quatre.

LE NOUVEAU PRÉFET DE LYON.

M. le préfet du Rhône, qui n'a pas hésité, dimanche, à assurer la liberté du culte catholique dans une ville où la religion a de si vieilles et si fortes racines, montre un zèle louable à faire cesser tout sujet de désordre et de scandale, et à l'étouffer même dans son germe. Dans ce but, il vient de prendre deux actes importants et qui auront l'approbation de tous les honnêtes gens. Le premier est une circulaire concernant l'organisation des cabarets ; en voici le texte :

« Monsieur le maire,

» L'accroissement des débits de boissons étant une cause de démoralisation, il importe, dans l'intérêt de l'ordre et de la morale publique, d'en restreindre le plus possible le nombre, sans toutefois porter atteinte au principe de la liberté d'industrie ou de créer un monopole au profit d'un certain nombre d'individus.

» Lors donc, monsieur le maire, qu'il s'agira d'ouvrir un débit de boissons dans votre commune, vous aurez soin de vous entourer de tous les renseignements possibles sur le compte du pétitionnaire ; d'autre part, vous aurez aussi à tenir compte du nombre de débits déjà existants et des besoins réels de la population.

» Il en sera de même lorsqu'il s'agira de la continuation ou du déplacement d'un débit ; dans l'un ou l'autre cas, vous aurez encore à examiner de quelle manière l'établissement est tenu.

» Enfin, je vous recommande d'une façon toute particulière d'apporter tous vos soins à me donner des renseignements précis et détaillés et de les faire suivre d'une proposition très-nettement formulée pour me mettre à même de prendre une décision en toute connaissance de cause.

» Vous aurez aussi le soin de redoubler de surveillance sur les établissements de ce genre ; et je n'hésiterai pas, le cas échéant, à prononcer la fermeture de tous ceux contre lesquels il aura été relevé des délits ou des contraventions suivis de condamnations, si minimes qu'elles soient.

» Je compte sur votre concours, monsieur le maire, pour assurer l'exécution de ces instructions, à l'observation desquelles j'attache une grande importance.

» Je vous prie de m'accuser réception de cette circulaire.

» Veuillez agréer, etc. »

Le second a pour objet les enterrements civils. M. Ducros, voulant faire cesser les scandales causés par ces enroulements solitaires, vient de décider qu'à l'avenir ils devront être faits avant sept heures du matin. Le préfet et le commissaire central devront être avertis en outre vingt-quatre heures à l'avance.

LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU.

Les nouvelles de la province constatent que partout la solennité de la Fête-Dieu a été parfaitement suivie.

On lit dans le *Nouvelliste de Rouen* :

« Les cérémonies de la Fête-Dieu ont été favorisées, à Rouen, par un temps fort beau.

» La procession de la cathédrale, sortie le matin, était suivie, comme tous les ans, par une foule nombreuse. L'excellente musique du 28^e de ligne l'a accompagnée dans son parcours et a fait entendre plusieurs marches qui ont produit un grand effet.

» Les processions du soir ont eu lieu dans toutes les paroisses avec le cérémonial accoutumé, et partout sur leur passage la foule était considérable. »

Deux dépêches télégraphiques signalent en ces termes le caractère de la cérémonie à Lyon et à Marseille :

Marseille, 15 juin.

La ville est pavoisée, tout a un air de fête.

La procession de Notre-Dame-de-la-Garde est partie du sanctuaire, ce matin, à huit heures ; elle a parcouru, au milieu d'une foule nombreuse, l'itinéraire marqué. La statue de la Vierge était suivie de plus de six mille personnes qui chantaient des cantiques. Un ordre parfait n'a cessé de régner.

Lyon, 15 juin, 4 h. 50, soir.

Les processions de la Fête-Dieu ont eu lieu avec la plus grande pompe. Ordre et calme parfaits.

Dijon, 15 juin.

Les cinq paroisses ont eu leurs processions. Tout s'est passé avec le plus grand calme. L'attitude de la population est excellente.

Marseille, 15 juin, 9 h. 40, matin.

La procession générale a eu lieu ce soir au milieu d'un concours immense de population. Le préfet y assistait. Vendredi prochain, la procession votive du Sacré-Cœur sera célébrée avec la même solennité que la procession générale.

Nouvelles extérieures.

M. DE KEUDELL.

Sous ce titre, nous lisons dans la *Correspondance de Genève* :

Nous extrayons de la *Volks-Zeitung*, de Cologne, les détails suivants sur la mission de M. de Keudell à Rome. Ils nous ont paru présenter trop d'intérêt pour qu'il ne fût pas utile à la cause que nous défendons de les divulguer.

Personne n'est plus mal placé que moi pour prédire ce qui se trame. Mais quiconque se trouve en relations intimes avec M. de Bismark sent instinctivement que, dans un avenir très-rapproché, un coup décisif va être porté. La situation, dans les sphères les plus élevées, ressemble tout à fait à celle du printemps de 1866. La tension est si forte qu'il est impossible que cela dure longtemps. La même nervosité, même plus grande encore, domine M. de Bismark et se fait jour aux moindres occasions, de telle façon que ses amis en sont sérieusement inquiets. Nous pouvons compter que bientôt nous allons assister à quelque événement.

Les plans qui vont être mis présentement à exécution ont dû être ourdis depuis quelque temps déjà. C'est pour cela qu'en automne M. de Keudell a été introduit dans les affaires extérieures et qu'il a été d'abord envoyé à Constantinople pour y acquiescer quelque routine. Jusqu'ici il n'avait rien du tout à faire avec la diplomatie ; car s'il portait le titre de conseiller intime de légation, son service auprès de M. de Bismark avait été jusqu'alors purement personnel. Avec l'action officielle de ce dernier, il n'avait, au fond, aucun rapport. Le confident pour ces sortes d'affaires était et est encore M. Bucher.

Keudell se chargeait du service privé, comme correspondance particulière, audiences, invitations. Il était compagnon de voyage, secrétaire privé, etc. Si M. et M^{me} de Bismark s'éloignaient de chez eux, il dirigeait la maison en leur absence, prenait ses repas avec les enfants, et ainsi de suite. Jadis il fut républicain à outrance. Mais quand, en 1862, M^{me} de Bismark l'introduisit chez son mari, à la grande surprise de ses connaissances, il se révéla réactionnaire. Depuis il a suivi fidèlement les diverses fortunes de son seigneur et maître. C'est

l'homme dont M. de Bismark a besoin à Rome.

Les considérations religieuses ou ecclésiastiques ne l'empêchent pas de participer à la politique du jour. Toutes les autres passions (en sa jeunesse il était enthousiaste et fantasque) se sont éclipsées derrière une ambition démesurée. S'il n'est pas capable de se faire une politique indépendante, cet homme froid, osseux, anguleux, est d'autant plus apte à s'acquiescer, sans les moindres égards, de la besogne qu'on lui aura fixée. Il lui sera utile, en cette occasion, de connaître déjà un bon nombre de faiseurs italiens. Les allées et venues de ceux-ci à Berlin sont fréquentes, comme cela arrive d'ordinaire à la veille des grands événements. De cette sorte de relations, le monde généralement n'entend rien dire ou pas grand-chose. Et ce sont elles qui, le plus souvent, décident du sort des peuples.

Combien y a-t-il de gens qui sachent aujourd'hui qu'en 1858, à Bade, la guerre de 1859 fut concertée entre M. de Bismarck et Cavour ? Et ces jours-ci on a vu à Berlin un des négociateurs secrets de l'alliance prusso-italienne de 1866. Ces voyageurs, il est vrai, ne sont pas signalés à la police avec leurs titres et dignités ; ils ne figurent pas non plus dans les journaux à la liste des étrangers. Ce qu'il y a de sûr, je crois pouvoir l'affirmer, c'est que, dans un prochain avenir, une grande surprise attend le monde, et que M. de Keudell est choisi pour se charger d'une partie essentielle des apprêts de ce drame à effet.

Les nouvelles de la santé de l'empereur d'Allemagne ne sont toujours pas sans quelque gravité. La mort du prince Adalbert, auquel l'empereur était fort attaché, a produit sur lui une secousse dont les conséquences ont été fâcheuses pour sa maladie. On commence à douter que le malade puisse même se rendre à Ems. A plus forte raison, le voyage à Vienne est-il indéfiniment reculé.

ROME.

Notre Saint-Père le Pape Pie IX est entré lundi, 16 juin, dans la 28^e année de son glorieux pontificat. Il compte 46 ans d'épiscopat, ayant été sacré évêque de Spolète en 1827.

LA DÉPOPULATION FRANÇAISE.

Nous avons lu avec des frissons de honte et de peur, dans les *Etudes religieuses*, une étude grave et triste portant ce titre : *La question de la population*.

Sujet souvent traité et souvent déshonoré par une certaine école qui, sous le nom de progrès et de bien-être, enseigne le sensualisme et la débauche, et qu'il importait que les plumes chrétiennes traitassent à leur tour au point de vue de la dignité humaine, de la sainteté de la famille et de la grandeur morale du peuple.

L'Université de Louvain, par la plume du docte M. Périn, a déjà pris une glorieuse initiative en ces matières. On sait ce qu'il y a de révélations éparses dans le grand travail de M. Le Play sur les classes ouvrières. Nous savons gré au P. Toulemont de venir aussi faire toucher du doigt une des plaies honteuses de la société, telle que nous l'a faite l'athéisme.

Le P. Toulemont, moraliste sévère et écrivain discret, ne découvre pas le *mal social*, comme il l'appelle à juste titre, dans ce qu'il a de plus hideux ; il le montre dans ce qu'il a de plus visible et de plus menaçant, qui est la *dépopulation*.

C'est ce qui, dans son *Etude*, appelle le plus l'attention. La France soupçonne-t-elle à quelle décadence la précipitent les maîtres sceptiques qui président à sa direction morale ?

Pour en donner une idée, il suffit de quelques pages. Il s'agit d'abord de la diminution du nombre des naissances :

« Ce phénomène social, qui s'est tellement identifié, dit l'écrivain, avec les mœurs de la France qu'on a pu très-justement l'appeler un *mal français*, — d'où vient-il ? Faut-il l'attribuer à la désertion du mariage, à l'augmentation du nombre des célibataires ? C'est ce qu'il importe d'examiner et de rechercher avant tout.

» Il est certain que, si l'on remonte au siècle qui a immédiatement précédé le nôtre, la statistique nous y fait découvrir une

somme proportionnelle de mariages plus élevée que celle d'aujourd'hui. On comptait alors un mariage tous les ans sur 110 habitants, tandis qu'à l'époque actuelle il n'y en a plus qu'un sur 123 habitants, et même un sur 127, si l'on prend pour base les années 1867 et 1868.

» D'autre part, quand on fait la comparaison entre la France et les autres grands Etats européens, on trouve que notre pays est celui où la proportion des célibataires est la plus élevée. La Russie compte annuellement, sur 100 habitants, 1,04 mariage ; l'Angleterre et la Prusse, 0,85 ; l'Italie, 0,84 ; l'Autriche, 0,82 ; la France n'en a que 0,80 ; et cependant, qu'on ne l'oublie pas, la France est le pays où il y a le plus d'adultes, relativement à la population totale. »

Et après quelques observations générales, il poursuit :

« Toutefois, hâtons-nous de le dire, si grave que soit la plaie du célibat licencieux, là n'est point la principale source du mal ; le vrai mal vient des mariages eux-mêmes. Sur ce point la statistique ne laisse place à aucune contestation sérieuse ; elle démontre avec la dernière évidence que la fécondité *légitime* (ou le nombre des enfants par mariage) est toujours allée en diminuant d'une manière très-sensible depuis fort longtemps, et surtout depuis le commencement de ce siècle. Voici, du reste, les chiffres qui établissent cette diminution progressive à partir des premières années du dix-huitième siècle.

» De l'année 1700 à 1774, on comptait en moyenne près de cinq enfants par mariage, 4,79 ; à dater de cette époque, la proportion ne cesse de baisser, comme on le verra dans le tableau qui suit :

1770-1774..	4.79	1831-1835..	3.48
1775-1779..	4.35	1836-1840..	3.25
1780-1784..	4.17	1841-1845..	3.21
.....	1846-1850..	4.18
1800-1815..	3.93	1851-1855..	3.10
1820-1830..	3.70	1856-1860..	3.02

» Depuis 1860 jusqu'à 1868, les chiffres de la fécondité ont subi quelques légères variations ; le rapport moyen des naissances aux mariages est 3,07, ainsi qu'il résulte du tableau ci-joint que nous reproduisons d'après l'*Annuaire d'économie politique*, page 8 :

1861.....	3.04	1865.....	3.11
1862.....	3.04	1866.....	3.06
1863.....	3.11	1867.....	3.10
1864.....	3.10	1868.....	3.01

» Ainsi, pour 4,79 enfants que l'on comptait par mariage, il y a environ quatre-vingt-dix ans, on n'en compte plus aujourd'hui que 3,07 ! La diminution de la fécondité est donc représentée par 1,73, c'est-à-dire plus d'une unité et demie !

» Les autres nations européennes ont-elles suivi la même marche que la France ? La comparaison achèvera de jeter la lumière sur les faits que nous venons de constater et d'en montrer la signification. Or, voici, d'après la *Statistique générale de France*, comment se classent les différents Etats d'Europe quant au nombre des enfants légitimes par mariage :

Russie.....	4.72	Prusse.....	4.14
Espagne.....	4.52	Pays-Bas...	4.07
Ecosse.....	4.50	Autriche....	4.01
Irlande.....	4.48	Belgique...	3.96
Italie.....	4.34	Angleterre..	3.92
Hongrie.....	4.31	Saxe.....	3.86
Norvège.....	4.25	Danemark...	3.77
Suède.....	4.23	Bavière....	3.40
Wurtemberg.	4.22	France.....	3.07

» Ces chiffres se passent de tout commentaire. Nous avons ainsi sous les yeux la véritable raison qui explique la lenteur extraordinaire du progrès de la population dans notre pays. Chez les autres nations, le mariage est fécond, et voilà pourquoi nous restons à peu près stationnaires. Impossible de le nier, nous avons trouvé la cause que nous cherchions. »

Sans doute voilà la cause ; mais la cause elle-même est effet d'une cause antérieure, et c'est ici que le moraliste entre en études où nous ne saurions le suivre, pour arriver à des conclusions que tout lecteur doit méditer.

On sait que le MAL qu'il déplore a un nom, il s'appelle le *Malthusianisme*, et l'ayant décrit et flétri, l'écrivain ajoute :

« La grande plaie qui vient d'être signalée est-elle très-répendue de nos jours ? Jus-

qu'à quel point, et en quelle mesure, a-t-elle envahi les entrailles de la société française ?...

» En présence de ce terrible problème, je sens le besoin, je l'avoue, de me recueillir profondément, et je voudrais écarter, s'il était possible, un doute sinistre, une inquiétude poignante...

» J'interroge donc de nouveau les chiffres, les statistiques, les tableaux comparés que j'ai reproduits et multipliés à dessein, afin que nul ne puisse m'accuser d'avoir ignoré ou travesti les faits. J'examine attentivement ces nombres qui représentent les naissances annuelles en France depuis dix, quinze, vingt années et davantage; je les confronte avec les chiffres correspondants des années antérieures, avec ceux du siècle précédent, mais surtout avec ceux des autres pays d'Europe au temps actuel; — je considère ensuite ce que sont ces mêmes chiffres dans tels et tels de nos départements, dans telles ou telles zones plus ou moins larges de notre territoire...; et je me demande ce qu'il y a, au fond et au plus intime, sous ces données de la statistique !

» Il y a, je le sais bien, des phénomènes psychologiques et moraux d'une nature très-complexe et d'une origine très-diverse; il y a les effets de nos lois, de nos usages, de nos habitudes, de notre tempérament national; il y a plus encore, les fruits de l'esprit antichrétien et révolutionnaire, des doctrines qu'il a semées, de la propagande qu'il exerce, des mœurs qu'il a faites; il y a les éclosions trop spontanées de l'éternelle concupiscence, et de ces passions qui sont comme incrustées dans l'argile avec laquelle a été pétrie la nature humaine; il y a surtout ces vices à part, ces vices caractéristiques des civilisations avancées, ces vices qui font sentir, en quelque sorte, les émanations de la décadence et comme l'haleine d'une société vieillie et qui a les entrailles gâtées...

» Oui, toutes ces choses, je les vois et j'ai essayé de les faire voir; mais ces choses en impliquent nécessairement une autre qui forme comme la résultante de toutes ces forces combinées et le point de jonction de toutes ces influences convergentes; et cette chose-là, c'est le crime inconnu, c'est ce que la sainte Bible appelle le péché DÉTESTABLE !

» Il ne servirait de rien de vouloir se le dissimuler: pour peu qu'on sache raisonner et comprendre, pour peu qu'on soit capable de suivre la logique des faits et des passions, — sans même recourir à tant de témoignages accusateurs qui retentissent partout; — force est bien de reconnaître que cet abominable péché est là! Car rien ne s'explique sans lui, et il explique tout! La statistique le dénonce; les tableaux comparés le montrent du doigt; les chiffres gravent son nom en lettres de feu!

» A Dieu ne plaise que je prétende sonder les derniers abîmes des consciences ou affirmer au-delà de ce que je vois avec une absolue certitude! Mais, ce que j'affirme, parce que je le vois avec une évidence éblouissante comme les lueurs de la foudre, c'est que le mal est grand! Il est si grand et si effrayant que, si l'on n'avait d'ailleurs une connaissance réfléchie et raisonnée des titres et des mérites incomparables de la France, et si l'on ne professait, en dépit de tout, une invincible foi en ses destinées, — ce serait assez pour la déclarer maudite et pour désespérer à tout jamais de son avenir!

» Car, encore une fois, à la sinistre lumière des chiffres et des faits, il faut bien voir que cet affreux désordre est comme le mal propre et caractéristique de la France... Il existe aussi ailleurs, je le sais bien, — et, quand le moment sera venu, je le prouverai par des témoignages écrasants; mais, nulle part ailleurs, il n'existe avec des traits si épouvantablement accusés, avec un caractère si général, — j'oserais dire sous la forme pleinement accentuée d'un PÉCHÉ NATIONAL!

» Le P. TOULEMONT. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier au soir, un nouvel orage a passé sur notre pays; il a plu abondamment pendant une heure.

La journée avait été excessivement lourde et accablante. Depuis hier, le baromètre n'a pas varié; il se tient toujours à 762^{mm}.

On a commis, dimanche dernier, un véritable acte de vandalisme, rue de Bel-Air, à Angers, dans les nouveaux ateliers de M. Bourriché, sculpteur.

Un ou plusieurs malfaiteurs se sont introduits dans ces ateliers, complètement déserts ce jour-là: et là, s'attaquant aux plus beaux modèles, aux plus belles statues, ils ont brisé ici une tête, là une main, plus loin un nez; et ces mutilations, faites avec un esprit infernal, se sont toujours adressées à ce qu'il y avait de plus précieux dans l'atelier.

De petites figurines, de grand prix, dernièrement rapportées de Rome, ont été complètement réduites en pièces.

Dans une partie des ateliers, soixante grandes feuilles de verre ont été patiemment brisées en tout petits morceaux.

Enfin, dans la cour, le tuyau de conduite des eaux de la Loire a été coupé, et la cour inondée: le ou les malfaiteurs espéraient sans doute que l'inondation gagnerait les caves, où elle aurait causé de grands dégâts, mais on est heureusement arrivé assez à temps pour l'arrêter.

La police d'Angers fait d'actives recherches pour découvrir les coupables.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Nous empruntons à l'*Avenir*, du Mans, le récit suivant d'un des épisodes les plus émouvants de la lutte du Mans contre les Prussiens. Nous pensons que nos lecteurs le liront avec intérêt:

« Les maudits, voyant Le Mans en leur pouvoir, croyaient tout possible, et poursuivirent de tous côtés nos arrières-gardes. Mais partout ils furent battus, écrasés, et s'ils voulaient avouer ce qu'ils perdirent de monde au-delà du Mans, il y aurait là de quoi grossir singulièrement leurs prétendus chiffres officiels des pertes.

» Ce que j'ai vu dans ma ferme de Rouez, je vais vous le raconter; je ne crains pas qu'on me démente:

» A la nuit tombante, un officier de marine, — par malheur je ne sais pas son nom, — vint me trouver d'un air affable.

» — Mon ami, j'ai une mauvaise nouvelle à vous apprendre. Les Prussiens sont devant nous qui tâtent le terrain. Il faut que je les arrête; votre pauvre ferme sera sacrifiée. J'ai là cent de mes marins et cent hommes de troupes, je n'ai d'autre point d'appui que cette maison, et le combat sera rude. Prenez donc sur vous ce que vous avez de plus précieux, faites éloigner votre petit monde et mettez-vous en sûreté. Ils n'oseront pas attaquer cette nuit, mais ce sera pour le point du jour.

» Ma femme et moi nous nous décidâmes à rester; les soldats s'avancèrent comme des ombres, se retranchèrent en silence tout autour de la ferme, et l'officier fit sa ronde. J'avais offert notre lit, il n'accepta qu'une botte de paille dans la grange.

» A peine si l'on y voyait clair, que la fusillade commença; les obus venaient de plus loin et criblaient nos murs. Nos hommes ne tiraient guère, et dix fois les Prussiens arrivèrent en masse près du jardin; mais là nos décharges à bout portant les culbutaient, et c'était à recommencer, sauf pour leurs morts, qui gisaient un peu partout, comme une rangée d'arbres abattus.

» L'officier allait et venait, calme et sans hâte, ainsi qu'on se promène dans une assemblée. Peu à peu cependant, son front se rembrunit; il regardait toujours par derrière et semblait inquiet.

» — Qu'avez-vous donc, monsieur l'officier? lui demandai-je. Est-ce que vous craignez que vos soldats lâchent pied?

» Il sourit.

» — Cela, mon ami, n'est pas à craindre, voyez mes vieux marins, ils sont de bronze. Mais les cartouches vont nous manquer. J'en ai fait demander. On n'en envoie pas. Toujours la même fatalité!

» Le combat se soutenait, de plus en plus acharné.

» A la fin, les cartouches manquèrent.

» — Allons! fit le commandant avec désespoir, il faut encore battre en retraite! Mais cette fois, je veux tenter un coup dont ils se souviendront. Mon ami, réfugiez-vous dans votre étable; il va se passer ici une chose terrible.

» Alors l'officier fit ce que je vais vous dire; je l'ai vu, que je meure si un seul mot de tout ceci n'est pas vrai. Trente marins entrèrent en rampant dans la maison et se cachèrent dans le grenier, derrière les meu-

bles partout. Ils avaient laissé leurs fusils aux camarades, et n'étaient armés que de la hache d'abordage.

» Trente autres marins, armés aussi de la hache, se coulèrent dans les fossés du jardin, leur officier au milieu, avec son clairon près de lui.

» La troupe battit alors en retraite, bien en vue des Prussiens, ceux qui avaient encore des cartouches formant la première ligne et masquant les autres qui se dérobaient, emportant les fusils devenus inutiles.

» Les Prussiens tiraient toujours des champs voisins; on ne ripostait plus, ils s'approchèrent peu à peu. J'étais caché, je les voyais; soudain ils se ruèrent sur la maison.

» Ah! c'était affreux. Se sentant maîtres du terrain, ils ne prenaient plus de précautions, couraient, criaient, furetaient; en deux minutes ils avaient brisé les armoires, jetaient les tiroirs à terre, volaient tout.

» A ce moment même, un coup de clairon se fit entendre; c'était la charge; et l'officier traversa en trois bonds la cour avec ses trente hommes.

» En même temps, dans l'intérieur de la maison, éclataient des cris épouvantables. Les marins surgissaient de partout, brandissant leur hache d'abordage; ce fut un massacre qui ne ressemble à rien d'humain. Les Prussiens étaient bien plus nombreux, mais ils ne purent tirer que peu de coups de fusil, car on était trop près les uns des autres. Il n'y avait pas de place pour tout le monde, il fallait se prendre à bras le corps!

» On voyait de temps à autre un marin, l'œil terrible, avec son collier de barbe fauve, enlever par la taille un Prussien et le jeter par la fenêtre... D'autre fois c'était une grappe d'hommes enlacés, tombant et se relevant, les vivants accrochés aux doigts des morts! On se battait sur chaque marche de l'escalier, l'un appuyé contre le mur, l'autre contre la rampe, les haleines mêlées!

» Tout était brisé, on voyait du dehors comme à travers un papier troué.

» Dans la petite chambre près du logis, un marin blessé se réfugia, poursuivi par deux Prussiens. L'un d'eux le terrassa, et couché sur lui, chercha une place pour sa baïonnette. Le malheureux criait:

» — A moi!

» Un autre marin, dont la hache venait de se briser, se précipita comme un sanglier dans la chambre; il n'avait rien dans les mains! Son œil parcourut rapidement la chambre: sur la cheminée se trouvait le fer à repasser de ma femme. D'un bond il s'en empara, d'un autre bond fut sur le Prussien qui lardait son camarade, et lui fendit la tête.

» A peine le coup était-il porté qu'il était debout, faisait volte face, et saisissant d'une main la baïonnette du second Prussien, lancée contre sa poitrine, il brandissait son fer à repasser et couchait d'un seul coup le nouvel ennemi à ses pieds!

» Le tumulte s'apaisa peu à peu; puis plus rien; et les marins sortirent, couverts de sang et de sueur: il n'y avait plus de Prussiens!

» Oh! quels hommes que ces marins! L'officier sortit le dernier, sombre, mais calme; son sabre s'était trouvé trop petit, il avait pris une hache comme ses matelots.

» — Et maintenant, me dit-il en me serrant la main, il faut partir.

» — Comment, partir, monsieur l'officier? Mais vous êtes vainqueur!

» — Oui, mais voilà cent lieues de pays que je traverse de la sorte. Nous combattons, nous sommes vainqueurs; et puis... ordre de battre en retraite!... Je n'ai plus personne derrière moi, il faut rejoindre l'armée.

» Il soupira, moi aussi... et ses fiers marins baissaient la tête.

» Nous nous étions compris. Mais c'est inutile d'accuser, il vaut mieux se taire!...

» Ils partirent, emportant leurs blessés, sans hâte, sans crainte, comme des braves qu'ils étaient. Et moi je pleurais à chaudes larmes en le suivant de l'œil.

» Et dire que je ne sais pas même leur nom!

» Le soir, plus de cinq cents ennemis occupaient ma ferme, qu'ils ruinèrent de fond en comble.

» On sortit les morts. Il y avait dix-huit marins Français. Quant aux Prussiens, ils formaient un tas qui couvrait la moitié de notre cour. »

PÈLERINAGE DE PARAY-LE-MONTAL.

Le nombre minimum des pèlerins demandé pour composer le train spécial est assuré, il reste 64 places disponibles. Les demandes d'inscription peuvent continuer jusqu'au 23 avant midi. Les places devront être payées samedi prochain ou au plus tard lundi matin: on remettra aux pèlerins avec leur billet une carte de pèlerinage et un programme.

Les offrandes pour le cœur et la bannière ainsi que les adhésions seront reçues jusqu'à lundi. La liste des pèlerins et des adhérents au pèlerinage sera déposée dans le cœur de vermeil qui sera offert à Paray.

Départ d'Angers le mercredi 25 à 5 h. 40 du matin, arrivée à Paray à 7 h. 30 du soir.

— Départ de Paray le jeudi 26 à 7 h. 30 du soir et retour à Angers le 27 à 8 h. 30 du matin.

Prix des places :

Premières,	59 fr. 60 c.
Deuxièmes,	33 fr. 45 c.
Troisièmes,	23 fr. 05 c.

Plus 4 fr. aux premières et aux deuxièmes, et 50 c. aux troisièmes pour les frais d'organisation, imprimés, correspondance, bannière, etc.

S'adresser à MM. Briand et Hervé, libraires, rue Saint-Laud, et Gastineau, libraire, rue Baudrière.

Le train prendra les pèlerins aux gares de la Menitrie et de Saumur.

LA 2^e A M. HENRI ROLAND.

Roland le paladin
Combattait pour les dames
Et brisa bien des lames
Avec maint chateelain
Pour un regard d'icelles.
Roland, notre contemporain,
Voulant flatter les belles,
Parle comme un sportman caressant sa jument.
Point ne disons que la chose est sensée,
Mais c'est logique assurément,
Pour un ami de la libre-pensée
Qui veut l'homme et la bête enfouir également,
Fraternellement.
Depuis qu'à Déjazet, il a su lestement
Appliquer un nom peu galant,
Notre mince critique
L'a piqué sur le vif. Son humeur pacifique
Devient tout feu, tout flamme, en ébullition.
Il nous adresse avec profusion
Amenités et fleurs de rhétorique:
C'est une bénédiction!
Ce beau transport, vraiment, s'il ne s'arrête,
Fait redouter qu'il n'ait martel en tête;
Nous lui conseillons fort, l'avis est de saison,
La douche et la natation.
J....

Nous avons signé Jean; c'était d'un mauvais goût,
Henri Roland l'a dit. Jean ne va pas du tout
A sa michelangesque oreille.
Ce qui sent le pavé lui paraît bien plus beau!
L'oreille est si près du cerveau
Que nous cédonz bien vite à ce qu'il nous conseille;
Nous ne mettrons plus rien
Pour son bien.
Il peut, au gré de sa littérature,
Finir la signature.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en un seul terme, payable au 15 juin, sont priées de se libérer.

Le Percepteur de Saumur, VÉTAULT.

Dernières Nouvelles.

Rien de bien intéressant à Versailles: on espérait que le rapport sur la demande en autorisation de poursuites contre M. Ranc serait déposé en séance; mais la commission, mue par un sentiment très-louable, a désiré entendre le député de Lyon avant de statuer sur les conclusions qu'elle proposera à l'Assemblée de sanctionner. M. Ranc comparaitra donc aujourd'hui devant la commission, à moins que la nouvelle de sa fuite en Angleterre ne se confirme. Dans ce dernier cas, le rapport serait immédiatement déposé, et la discussion aurait lieu. Et quand nous disons discussion, cela dépend de la gauche, car la majorité n'a pas le moindre désir d'engager un débat qui pourrait sembler préjuger de la culpabilité ou de l'innocence de M. Ranc; mais si les radicaux veulent s'opposer à la prise en considération de la demande de poursuites, il faudra bien que la question soit vidée à fond, ce qu'il vaudrait mieux éviter.

On espérait aussi que le rapport sur l'élection de M. Turigny serait discuté; il n'en

a rien été ; le 13^e bureau attend le procès-verbal détaillé de la séance de la cour d'assises dans laquelle le député de la Nièvre a été condamné.

A propos de cet élection et de cette condamnation, qui a privé M. Turigny de ses droits électoraux, on affirme que les radicaux ont l'intention de plaider que : M. Turigny n'est pas électeur, mais qu'il est éligible : 1^o parce que le jugement ne spécifie pas qu'il ne peut être élu député ; 2^o parce que le suffrage universel a le pouvoir d'absoudre celui qu'il veut élire.

Nous ne discuterons pas la thèse des radicaux; il nous paraît impossible qu'ils consentent à plaider les circonstances atténuantes en faveur de l'un de leurs plus fermes champions.

On assure que des ordres formels ont été donnés par le maréchal de Mac-Mahon pour que le procès du maréchal Bazaine puisse immédiatement commencer.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Paris-Journal va commencer la publication d'un grand roman d'aventures et de passions contemporaines dû à la plume d'un écrivain qui est destiné à recueillir l'héritage du regretté Ponson du Terrail, M. Albert Delpit : *la Vengeresse*.

Tous les jours, le même journal publie, outre son feuilleton, *la Belle Limonadière*,

cause célèbre du commencement de ce siècle, récit palpitant retrouvé, par M. Paul Mahalin, dans les annales de la police de la Restauration.

La partie politique du *Paris-Journal* est toujours confiée à MM. H. de Pène (rédacteur en chef), J.-J. Weiss, Loustalot et autres écrivains qui assurent à ce journal le premier rang parmi les défenseurs des principes conservateurs.

M. L. de Viel-Castel vient de publier, chez Michel Lévy frères, le tome XV^e de sa remarquable *Histoire de la Restauration*. On se rappelle que cet ouvrage a été l'objet d'une haute distinction de la part de l'Académie française, qui, avant d'admettre l'auteur dans son sein, lui avait déjà décerné le grand prix Gobert. Le nouveau volume que nous annonçons a trait aux événements de l'année 1826, pendant laquelle fut discuté et rejeté le fameux projet de loi sur le droit d'adresse, où l'opinion publique se manifesta d'une manière éclatante dans les funérailles populaires du général Foy et dans celles de Talma; année féconde en incidents politiques, qui vit notamment l'abdication de don Pedro, l'avènement de Nicolas I^{er}, la prise de Missolonghi et le massacre des janissaires. Au frémissement qui se produit partout, au dedans comme au dehors, on sent déjà s'avancer le vent de colère sous lequel s'écrasera le gouvernement de la Restauration.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le **Dictionnaire de la langue française**, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 440 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 18^e fascicule, COM à CON, est en vente.

Cette année (1873), la C^{ie} anglaise d'assurances sur la vie « *le Gresham* » procédera à une nouvelle répartition de ses bénéfices. Les polices avec droit de participation, contractées avec primes annuelles avant le 1^{er} juillet 1873, prendront part à cette répartition dans la mesure prescrite par les règlements de la Compagnie.

S'adresser, pour prospectus et renseignements : 30, rue de Provence, à Paris ; — en province, aux représentants ou banquiers de la Compagnie.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Toute maladie cède à la douce *Revalescience de Du Barry*.

qui rend santé, énergie, digestion sommeil. Elle guérit, et sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins muqueux, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc.

N^o 61 224.

Saint-Romain-des-Illes, 27 novembre.

La *Revalescience de Du Barry* a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni; elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'estomac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je n'ai pas eu un bien-être comme celui que je possède actuellement.

J. COMPARET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescience* qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs.

— La *Revalescience chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 57 6 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET C^o, 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 JUIN 1873.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	56	80	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	795	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	288	75	»
4 1/2 % jouiss. mars.	80	50	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	645	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	452	50	»
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	Crédit Mobilier.	425	»	»	Crédit agricole esp., j. juillet.	442	50	»
5 % Emprunt 1871.	»	»	»	Crédit Foncier d'Autriche.	945	»	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872.	90	55	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	360	»	»				
— libéré.	89	52	»	Est, jouissance nov.	515	»	»				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	214	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	843	75	»				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	396	25	»	Midi, jouissance juillet.	597	50	»				
— 1865, 4 %.	437	50	»	Nord, jouissance juillet.	1032	50	»				
— 1869, 3 % t. payé.	288	50	»	Orléans, jouissance octobre.	815	»	»				
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	253	50	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	510	»	»				
Banque de France, j. juillet.	4325	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	965	»	»				
Comptoir d'escompte, j. août.	552	50	»	Compagnie parisienne du Gaz.	680	»	»				
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	467	50	»	Société Immobilière, j. janv.	17	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	350	»	»								

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.			
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).			
9 — 02 — — omnibus.			
1 — 33 — — soir, —			
4 — 13 — — express.			
7 — 27 — — omnibus.			

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.			
8 — 20 — — omnibus.			
9 — 50 — — express.			
12 — 38 — — soir, omnibus.			
4 — 44 — — —			
10 — 30 — — express-poste.			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e SENIL, notaire à Longué.

A VENDRE A L'ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e SENIL, notaire à Longué.

Le dimanche 29 juin 1873, à midi.

284 PIEDS D'ARBRES A HAUTE TIGE.

Complantés sur les réserves du château d'Avoir, commune de Longué, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire), consistant en :

144 peupliers, 115 frênes, 18 chênes et 7 ormeaux : le tout divisé en 9 lots.

S'adresser, pour visiter ces arbres, à M. TESSIER, garde du château d'Avoir, et, pour tous renseignements, à M^e SENIL, notaire à Longué. (256)

A VENDRE OU A LOUER

PETITE MAISON ET JARDIN

Agréablement situés,

Bornés au nord par l'enclos des frères de l'Ecole chrétienne et au sud par le jardin de M. Martineau, et près du château d'eau projeté.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaufort.

Joignant d'un côté M^{me} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses.

S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (106)

A VENDRE D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE D'OCCASION,

BEAUX BILLARDS

Avec leurs accessoires.

S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

A VENDRE

UN JOLI COUPLE DE FURETS

Bien apprivoisés.

S'adresser rue Saint-Nicolas, n^o 74, à Saumur.

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette colle, sans odeur, est employée à froid pour coller la porcelaine, le verre, le marbre, le bois, le liège, le carton, le papier, etc., etc. — Elle est indispensable dans les ménages et dans les administrations.

50 c. et 1 fr. le flacon.

A Saumur, chez PAPIN-LEROY, épiciers, rue du Portail-Louis. (107)

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un clerc.

L. HUET,

NATURALISTE-EMPAILLEUR,

Rue de Fenet, maison Alleaume,

A SAUMUR,

A l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'il se charge d'empailler toutes sortes d'animaux, d'après les procédés les plus connus et les meilleurs.

Il construit également des arbres artificiels avec oiseaux, pour l'ornement d'appartements.

Le tout à des conditions très-avantageuses. (202)

SOURCES MINÉRALES

LE THOUARCÉ.

Situées dans un des plus riches et des plus pittoresques sites de l'Anjou, au milieu des coteaux renommés pour la qualité de leurs vins, ces sources sont d'une richesse exceptionnelle.

Elles ont été soumises à l'appréciation de l'Ecole de Médecine de Paris.

Dans le rapport de MM. Dezanneau et Tireau, on lit :

« 1^o Que ces eaux appartiennent à la classe des eaux ferrugineuses froides ;

« 2^o Que la proportion de fer qu'elles contiennent et l'état dans lequel ce métal s'y trouve combiné les place au premier rang des eaux de cette classe, tant indigènes qu'étrangères ;

« Que la proportion d'acide carbonique qu'elles retiennent assure leur assimilation. »

La petite ville de Thouarcé, sur le bord du Layon, rivière très-poissonneuse, est un chef-lieu de canton qui offre toutes les facilités d'installation désirables.

Belle route. — 28 kilomètres d'Angers. — Plusieurs voitures par jour. Correspondance avec le chemin de fer.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Lepine, qui se charge de préparer les logements. (250)

DEMANDE

DE

REPRÉSENTANTS

sérieux dans les départements, pour une maison de banque de Paris. (Excellente position.) Bonnes références indispensables. S'adresser à Kanitz et C^o, 43, rue le Peletier, à Paris.

LE CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.



Ce liquide, dont l'action est instantanée, est complètement inoffensif, d'une odeur très agréables et non volatil. Quelques gouttes versées dans une cuiller à café et aspirées par la narine adjacente au côté malade, ont une action immédiate sur les migraines et les névralgies les plus rebelles.

Dépôt dans les principales Pharmacies de France et de l'Étranger.

A Saumur : pharmacies Gabelin, rue d'Orléans, et Chedevergne, rue de la Tonnelle. — A Angers : pharmacie Brard, 3, rue Boisnet ; — Pharmacie centrale ; — Gaillard, angle de la rue Desjardins ; — L. Jeonneau, 57, rue Beaurepaire. (253)

ETUDES DRUIDIQUES

ET

DES TEMPS PRIMITIFS ET D'INTUITION

DES RACES HUMAINES,

Nouvelle disposition des Triades du Mystère des Bardes de l'Île-de-Bretagne, et observations sur ce monument,

Par A. C. G.

Premier Fascicule : 50 centimes.

(Le second paraîtra prochainement.)

En vente, à Saumur, chez tous les imprimeurs, libraires et papetiers.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.